

Maison de Ventes aux Enchères Publiques

PICHON & NOUDEL-DENIAU Commissaires - Priseurs

ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID FORM ENCHERES PAR TELEPHONE / TELEPHONE BID FORM

Nom et prénom / Name and first name

Adresse / Address

Tél / Phone Portable / Mobile Fax

Références bancaires / Bank references.....

Adresse de la banque / Bank Address

N° de tél de la banque

TELEPHONE PENDANT LA VENTE / TELEPHONE DURING THE AUCTION.....

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT / LOT DESCRIPTION	LIMITE EN € / TOP LIMIT OF BID IN €

LES LIMITES NE COMPRENANT PAS LES FRAIS / THESE LIMITS DO NOT INCLUDE FEES AND TAXES / Volontaire (27% T.T.C) - Judiciaire (14,40% T.T.C)

ATTENTION : Les ordres d'achat doivent être enregistrés 24 h à l'avance pour être validés / Purchase orders must be registered 24 hours in advance in order to be valid

Après avoir pris connaissance des conditions de vente, je déclare les accepter et vous prie d'acquiescer pour mon compte personnel aux limites indiquées en €, les lots que j'ai désignés. / I have read the terms of sale, I grant you permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in €.

DATESIGNATURE OBLIGATOIRE / REQUIRED SIGNATURE.....

FAXER A / PLEASE FAX TO + 33 (0)4 93 68 28 32 - ENVOYER A / PLEASE MAIL TO contact@auctioncannes.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La vente est faite au comptant et les acquéreurs paieront en sus des enchères, par lot et sans dégressivité les frais suivants : 27% TTC ou 14,40% TTC. Le retrait des objets pourra être différé jusqu'à l'encaissement et paiement certifié. En cas de non-paiement, l'objet pourra être mis en adjudication, sur folle enchère. En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire-Preneur, l'objet sera mis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication. La tolérance d'un magasinage n'engage pas la responsabilité du Commissaire-Preneur, à quelque titre que ce soit, l'objet étant considéré sous la garantie exclusive de l'adjudicataire dès le moment de l'adjudication. Tous les objets, tableaux modernes ou anciens sont vendus sous la garantie du Commissaire-Preneur et s'il y a lieu, de l'expert qui l'assiste, suivant les désignations portées au catalogue et compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot, portées au procès verbal de la vente. Il est obligatoire pour les futurs enchérisseurs de demander un rapport de conditions sur les lots les intéressants. Aucune réclamation ne sera possible pour les restaurations d'usage et les petits accidents, l'exposition ayant permis l'examen de l'objet ou la demande d'un rapport constatant l'état. Seuls seront pris en considération les accidents graves et les repeints importants. L'état des cadres n'est nullement garanti. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de vente. Les dimensions sont données à titre indicatif.

ESTIMATIONS – INVENTAIRES – PARTAGES

Les Commissaires-Preneurs sont à votre disposition pour réaliser tout inventaire en vue de ventes, expertises, partages, successions, ISF, assurances. Les estimations et expertises gratuites ont lieu à l'étude tous les mardis de 14h à 18h sans rendez-vous.

ORDRES D'ACHATS

Les Commissaires-Preneurs et les Experts se chargent d'exécuter gratuitement les ordres d'achats qui leur seront confiés, en particulier par les amateurs ne pouvant assister à la vente. Les ordres d'achat doivent être envoyés 24 h à l'avance pour être validés, à condition d'être assortis de toutes les garanties financières.

GARDIENNAGE ET EXPEDITION

Il ne sera appliqué aucun frais de gardiennage jusqu'à 3 semaines après la vente, au delà, les frais sont de 5 € HT par jour de gardiennage. Pour toutes demandes d'expédition et conditions veuillez contacter s.salmon@auctioncannes.com